Compte rendu du premier Conseil d'Administration
Année scolaire 2021-2022
le 21 octobre 2021

Le conseil s'est tenu le 21 octobre 2021 de 17 h 30 à 19 h 15 en présence de l'ensemble des élus titulaires et des suppléants pour les parents, les élèves, les enseignants, les élus locaux et représentants de la région. 21 personnes présentes. (Voir PV Ci-joint)

Ordre du jour :

1 Élections et mise en place des différentes commissions
Préambule explicatif concernant le processus de simplification des instances de décision des EPLE.
(Voir précisions dans le document en annexe sur le décret n° 2020-1 632 du 21 décembre 2020).

1.1 Faisant référence au décret du 21 décembre 2020, il est proposé par Mme Grand que la commission permanente ne se tienne pas cette année. Le CA adopte cette proposition. La CP n'est pas créée pour l'année 2021-2022
1.2 Conseil de discipline : composition en annexe.
1.3 Conseil de Vie Lycéenne : élection des délégués, en annexe.
1.4 Commissions d'appel d'offres générale et CAO, composition en annexe.
1.5 Commission d'hygiène et de sécurité, composition en annexe.
1.6 Membres du CESC, composition en annexe.

2. **Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'Administration de juin 2021** : 9 abstentions, 0 contre, 12 pour
3. **Adoption de l'ordre du jour** : unanimité.
4. **Adoption du règlement intérieur du CA** : 1 abstention, 20 pour.
5. **Affaires pédagogiques :**

5.1 Bilan de la rentrée 2021. Composition de la structure à la rentrée, 143 élèves, 59 internes. Nombre d'élèves par section, voir Annexe.

Résultats aux examens en juin 2021 : voir annexe
Tous les élèves de bac pro ont obtenus leur orientation souhaitée.

Madame Grand tient à souligner l'implication forte de chaque enseignant dans l'aide apportée aux élèves pour parer aux difficultés et particularités individuelles et veiller à la différenciation pédagogique dans un contexte particulièrement complexe de profils d'élèves : situations de handicap ; situations relevant de difficultés sociales ; situations de lacunes scolaires et/ou de fragilités cognitives de compréhension/mémorisation des contenus enseignés ; situations d'élèves allophones récemment arrivés apprenants de la langue française.
Une question est posée en rapport avec le taux de réussite des élèves en CAP peinture. Elle renvoie à la composition élevée cette année là de profils évoqués ci-dessus. Mme Grand refuse de pointer les échecs en raison de cela. Le travail des professeurs est salué.
Il est noté par ailleurs, par une enseignante que les matières générales pèsent dans les résultats finaux, ainsi, il est constaté que certains élèves dont le niveau est fragile ne réussissent pas à compenser les écarts de notes entre matières professionnelles et matières générales. Il ne faut donc pas négliger les matières générales, ni omettre le travail à la maison.
La réforme récente du LP et des programmes a produit un accroissement net du niveau des contenus enseignés et donc des exigences, tandis que le temps d'enseignement (pour chaque matière générale) a été réduit. Par ailleurs le référentiel technique professionnel a lui aussi vu ses exigences augmenter..
Mme Grand note que cet accroissement des exigences de l'examen est un plus pour l'accès aux BTS et aux licences.
Les enseignants présents, représentants les matières générales et professionnelles, font savoir que des devoirs seront donnés et que les élèves doivent s'emparer par eux-mêmes de leurs apprentissages. S'investir dans le travail donné, répondre aux exigences d'un tiers et respecter les délais fait partie des compétences relevant de la culture professionnelle qu'ils devront de toute façon savoir rapidement mettre en œuvre.

5.2 Continuité pédagogique : Le contexte de la pandémie de Covid19 implique la mise en place d'un plan de continuité pédagogique. Voir document en annexe.
Mme Aufèvre note que l'outil Pronote permet de vérifier si les parents ont consulté les informations envoyées. L'interface documentaire E-sidoc du lycée Pierre Coton accessible en ligne sera travaillée durant l'année avec Mme Favray professeure documentaliste afin d'acquérir des compétences info — documentaires.
L'édition des informations actuelles concernant le lycée : évènements, actions et projets dans les différentes matières, ainsi que leur structure et programmes, se fera sur l'ENT, outil issu de la Région Rhône Alpes Auvergne.
L'ancien site du lycée ne sera plus actif.

6. Affaires financières
6.1 Tarif hors restauration d'hébergement 2021 : grille tarifaire publiée en annexe. 20 pour, 1 abstention.
6.2 Vente de bois du domaine LP Coton : à des professionnels ou à des particuliers à un euro symbolique à définir lors du prochain CA. Sujet à l'étude.
6.3 Vente de structures de bois : chantiers locaux à cause des transports ; main-d'œuvre élève ; 70 euros/jour pour les éléments extérieurs au lycée, 35/jour de travail pour les internes au lycée. 210 euros la structure qui reste sur place et 200 pièces à partir de deux structures vendues. Une partie du bois du lycée déjà débité, va être utilisée pour faire des tables de chevet dans le cadre de la réhabilitation de l'internat. Vote à l'unanimité.
6.4 Désaffectation ou mise au rebut du minibus Vote à l'unanimité pour la désaffectation,
6.5 Le règlement du fonds social, en annexe, est voté à 21 voix pour.

7. Conventions et contrats
7.1 Convention pour l'accueil de M. Iouanjus en cours d'établissement, report au prochain CA,
7.2 La Convention pour le gaz et l'électricité passe à Gaz7/Ugap, proposée par la Région. Explicitations de Mme Benyoucef. Adoptée à l'unanimité, par 21 voix.
7.3 La Convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de la pratique de la course d'orientation est votée à 21 voix. Le terrain de M. Devernay est donc mis à nouveau gracieusement à disposition du lycée pour cette année 2021-2022.
7.4 Convention de partenariat « Cordées de la réussite » ; Mme Grand et Mme Aufèvre nous expliquent que ce dispositif, est destiné aux élèves socialement et géographiquement (éloignement des grands pôles urbains) défavorisés, de façon à leur permettre d'accéder à un projet d'études supérieures sans lequel il ne pourrait le réaliser. Un élève l'an passé en a bénéficié et a intégré en tant qu' « encordé » l' ENSAS de St Étienne. L'an passé des élèves au-dessus de la corde dans Parcours SUP sont venus au lycée présenter leur école. Le LP Coton en milieu de cordée est allé présenter ses formations à une autre école voisine.
7.5 La Convention pour le « forum des formations de la voie professionnelles », est votée à 20 voix pour et une abstention. Il aura lieu le 3 février 2022 et présentera aux collèges de Loire centre ses formations. La participation pour les EPLE sera de 50 euros.

7. 6 Le renouvellement du contrat de photocopieurs est voté à 21 voix pour. Coût de photocopies identiques, 290 euros HT par mois de location. Au 26 novembre, nouveau photocopieur en salle des profs.
7.7 Renouvellement du contrat des visites réglementaires ERP reporté au prochain CA.

8. Questions diverses
8.1 Mr Moncelon, le Maire fait savoir qu'une demande de modification du parcours des élèves du primaire venant déjeuner au LP a été faite afin qu'ils ne passent plus sur le tronçon de la départementale actuellement traversée. Une demande d'appui de la demande à la Région est en cours.
8.2 Questions des représentants de parents élus
8.2.1 Peut-on doubler la dose de jus de fruit au petit-déjeuner si le chocolat n'est pas pris ? Ce n'est pas possible en raison : il n'y a qu'une ration par personne. La qualité de la cantine est soulignée par ailleurs.

Fin de la séance 19h15.

Mme FAVRAY
Secrétaire de séance

Mme GRAND
Proviseure

LYCÉE PIERRE COTON
La Proviseure
Le Bourg